



Association à but non lucratif  
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1943

**Siège Social : 82, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**



**P C A Conseils**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES



Reconnue d'Utilité Publique  
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2021**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assises du 22 avril 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### **1- Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **2- Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **3- Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 1. « Changements de méthodes comptables » qui expose les incidences sur les comptes annuels des changements de méthodes comptables :

- Liés à l'application du règlement de l'ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : en 2021, certains fonds propres de l'association ont été réaffectés afin de prendre ne compte les modifications apportées par le nouveau plan comptable,
- Relatifs au nouveau modèle de provisionnement des créances douteuses, en lien avec la réforme du financement de l'apprentissage.

### **III. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur les points suivants :

- Le point 2 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits caractéristiques de l'exercice » ayant une incidence financière sur les comptes de l'exercice 2021,
- Le point 3 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits significatifs postérieurs à la clôture » des comptes,
- Le point 5.4 de l'annexe aux comptes financiers donne l'information sur la valorisation du bénévolat comptabilisée au 31/12/2021.



- Comme mentionné dans la 2ème partie du présent rapport, le point 1 de l'annexe aux comptes annuels expose les changements de méthodes comptables survenus au cours de l'exercice : certains fonds propres de l'association ont été réaffectés pour être en conformité avec le règlement de l'ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et un nouveau modèle de provisionnement des créances douteuses a été retenu afin de prendre en compte l'origine des créances qui proviennent essentiellement des OPCO.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres des Assises (Assemblée Générale)**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Trésorier au nom du Conseil et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022.



## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;





Reconnue d'Utilité Publique  
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux comptes  
**Société PCA Conseils**  
Représentée par Monsieur Patrice CASALS

**BILAN ACTIF**

	2021			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	757 883	695 034	62 849	70 054
Fonds commercial	98 589		98 589	98 589
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>856 472</i>	<i>695 034</i>	<i>161 439</i>	<i>168 643</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	4 107 230		4 107 230	2 683 217
Constructions	184 919 721	107 105 921	77 813 800	78 935 474
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 619 609	21 670 523	5 949 086	5 137 397
Autres immobilisations corporelles	16 478 797	12 561 883	3 916 914	3 883 112
Immobilisations en cours	13 245 161		13 245 161	7 087 656
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>246 370 517</i>	<i>141 338 327</i>	<i>105 032 190</i>	<i>97 726 855</i>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 228		2 228	2 100
Autres immobilisations financières	2 582 957	100 000	2 482 957	2 653 937
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 585 185</i>	<i>100 000</i>	<i>2 485 185</i>	<i>2 656 037</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 812 174</b>	<b>142 133 361</b>	<b>107 678 814</b>	<b>100 551 535</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 129 261		1 129 261	1 045 352
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 529 230	1 529 230		
Marchandises	162 484		162 484	194 620
<i>Total des stocks</i>	<i>2 820 975</i>	<i>1 529 230</i>	<i>1 291 745</i>	<i>1 239 973</i>
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 033 821		2 033 821	1 516 709
Clients et comptes rattachés	54 755 460	12 133 321	42 622 139	31 431 415
Autres créances	11 548 767		11 548 767	12 901 577
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>68 338 048</i>	<i>12 133 321</i>	<i>56 204 727</i>	<i>45 849 701</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	3 656 635		3 656 635	3 692 404
Disponibilités	15 897 312		15 897 312	11 634 119
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>19 553 947</i>		<i>19 553 947</i>	<i>15 326 523</i>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>90 712 970</b>	<b>13 662 550</b>	<b>77 050 419</b>	<b>62 416 196</b>
Charges constatées d'avance	514 475		514 475	478 685
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>341 039 619</b>	<b>155 795 911</b>	<b>185 243 708</b>	<b>163 446 415</b>

**BILAN PASSIF**

	2021	2020
Fonds propres	3 117 887	17 850 135
Ecart de réévaluation	18 207 163	18 207 163
Réserves statutaires ou contractuelles	383 305	
Réserves réglementées		
Autres réserves	37 625 237	27 233 020
Report à nouveau	(3 363 700)	(10 476 299)
<b>Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>8 767 926</b>	<b>3 156 190</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>64 737 818</i>	<i>55 970 210</i>
Subventions d'investissement	35 560 063	36 025 002
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>100 297 882</b>	<b>91 995 212</b>
Fonds reportés liés aux legs et donations	900 016	583 412
Fonds dédiés ressources liées à la générosité du public	729 649	399 921
Fonds dédiés investissement matériel pédagogique	4 990 394	3 091 239
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>6 620 059</b>	<b>4 074 573</b>
Provisions pour risques	1 577 572	1 508 568
Provisions pour charges	1 249 704	1 276 426
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 827 276</b>	<b>2 784 994</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 466 291	15 974 715
Emprunts et dettes financières divers	5 053 874	4 992 935
<i>Total dettes financières</i>	<i>24 520 165</i>	<i>20 967 650</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 170 049	11 011 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 261 083	7 563 282
Dettes fiscales et sociales	17 003 670	16 114 710
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>36 434 802</i>	<i>34 689 127</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 661 738	331 519
Autres dettes	3 648 877	3 276 928
<i>Total dettes diverses</i>	<i>6 310 615</i>	<i>3 608 447</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	8 232 910	5 326 412
<b>DETTES</b>	<b>75 498 492</b>	<b>64 591 636</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>185 243 708</b>	<b>163 446 415</b>



### COMPTE DE RESULTAT

	2021			2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	292 696		292 696	251 871
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	113 788 577		113 788 577	96 076 615
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>114 081 273</b>		<b>114 081 273</b>	<b>96 328 486</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 414 119	4 935 459
Ressources liées à la générosité du public				
Dons Manuels			533 599	1 096 860
Mécénats			659 282	268 654
Legs, donations et assurance vie			316 604	583 412
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			3 313 890	1 607 143
Utilisation des fonds dédiés - Dons manuels et mécénats				
Utilisation des fonds dédiés - Legs, donations et assurance vie				
Autres produits			3 541 875	1 447 206
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>126 860 642</b>	<b>106 267 220</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			(504)	(39)
Variation de stock (marchandises)			82 271	108 787
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 590 157	9 223 875
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(76 853)	(44 099)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			41 490 432	34 310 913
<i>Total charges externes</i>			<i>54 085 503</i>	<i>43 599 438</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>1 520 066</b>	<b>1 261 593</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			32 753 306	29 348 118
Charges sociales (10)			13 928 506	12 371 286
<i>Total charges de personnel</i>			<i>46 681 812</i>	<i>41 719 404</i>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 268 755	7 999 962
Dotations aux provisions sur immobilisations				100 000
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 686 191	2 065 078
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 364 761	2 517 843
Report sur fonds dédiés			3 390 711	3 459 637
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>19 710 417</i>	<i>16 142 520</i>
<b>Autres charges (12)</b>			1 018 127	2 474 484
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>123 015 925</b>	<b>105 197 438</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>3 844 717</b>	<b>1 069 781</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			36 002	33 657
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			232	1 726
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>36 235</b>	<b>35 384</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			163 349	151 299
Différences négatives de change			298	239
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>163 647</b>	<b>151 538</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(127 412)</b>	<b>(116 154)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>3 717 304</b>	<b>953 626</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2021	2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	557 112	543 271
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 777 126	3 074 469
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 334 237,33</b>	<b>3 617 740</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	553 917	1 413 685
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	981 951	1 492
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 535 868</b>	<b>1 415 177</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 798 369</b>	<b>2 202 563</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(252 253)	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>133 231 114</b>	<b>109 920 343</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 463 188</b>	<b>106 764 153</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>8 767 926</b>	<b>3 156 190</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	4 127 352	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	4 127 352	


  
 Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

### VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2021			2020			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Participation aux actions de formatio	78 460 219		78 460 219	65 363 437		65 363 437	20,04
Hébergement	21 965 108		21 965 108	19 860 400		19 860 400	10,60
Restauration	11 082 433		11 082 433	8 345 885		8 345 885	32,79
Recettes foyer	15 614		15 614	18 388		18 388	(15,09)
Recettes vins fins				101		101	(100,00)
Abonnement au journal	3 464		3 464	25 024		25 024	(86,16)
Ventes librairie	289 232		289 232	226 847		226 847	27,50
Produits annexes	2 265 203		2 265 203	2 488 404		2 488 404	(8,97)
<b>TOTAL</b>	<b>114 081 273</b>		<b>114 081 273</b>	<b>96 328 486</b>		<b>96 328 486</b>	<b>18,43</b>

  
**Le présent document a servi de  
support matériel à la rédaction  
du rapport qui précède.**

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2021 dont le total est de 185 243 708 € et le compte de résultat dont le total des produits est de 133 231 114 € se solde par un résultat excédentaire de 8 767 926 €.

L'exercice social a une durée de douze mois correspondant à l'année civile.

Les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2022.

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

L'AOCDF a notamment pour but :

- L'éducation de certains de ses membres par la pratique d'un métier et par le voyage, associée tout au long de la vie à une ouverture culturelle et spirituelle dans le partage de l'esprit Compagnon.
- L'accueil des jeunes dans le Compagnonnage et dans les métiers par une aide dans leurs recherches et un accompagnement dans leur progression et leur insertion sociale.
- La formation professionnelle de certains de ses membres par l'apprentissage et le perfectionnement dans le métier, tout au long de la vie, dans une démarche de transmission des savoirs et des savoir-faire.
- L'information auprès du public, des familles, des établissements scolaires et professionnels et des jeunes sur le Compagnonnage et les métiers.
- L'étude, la réflexion sur le devenir des métiers, la recherche et la production de documents techniques, au service de la formation et de la mémoire des métiers et des hommes.

### 1. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

1.1. Application du Nouveau Plan Comptable : en 2021, pour être en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, certains fonds propres de l'association ont été réaffectés afin de prendre en compte les modifications apportées par le nouveau plan comptable. Il s'agit notamment des subventions d'investissement affectés à des biens non renouvelables, des fonds associatifs avec droit de reprise affectés au compte de résultat, des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortie d'une condition, de la valeur du bénévolat pour investissements et des fonds statutaires. La page 27 de l'annexe des comptes détaille ces mouvements.

1.2. Provision pour créances considérées comme douteuses : afin de tenir compte de la spécificité des débiteurs, la règle de provision pour créances douteuses des OPCO a été modifiée : application d'un taux de 100% pour toutes les créances supérieures à 2 ans et d'un taux de 50% pour les créances à échéance comprise entre 1 et 2 ans. Pour les autres clients la méthode de provisionnement reste inchangée : 100% pour les créances antérieures à 1 an et 50% pour celles dont l'échéance est comprise entre 6 mois et un an.

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **La crise sanitaire (suite)**

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a continué à générer d'importantes modifications dans le fonctionnement de l'association :

- Organisation des cours et des formations,
- Coûts générés par les mesures de protection sanitaires : distanciation sociale avec la location d'hébergements extérieurs, l'achat de produits d'hygiène comme des masques ou du gel hydro alcoolique.
- Organisation fonctionnelle des ateliers, des salles de restauration,

#### **Le patrimoine immobilier**

*Acquisition d'un terrain à Strasbourg (67)*

L'association a acquis un terrain nu pour un montant de 978 280 €. Ce terrain est destiné à la construction d'un bâtiment de formation pour les jeunes.

*Acquisition d'un bâtiment à Troyes (10)*

L'association a acquis un bien immobilier pour un montant de 116 713 €. Cette résidence destinée à l'hébergement et à la formation des jeunes, était auparavant en location.

*Acquisition d'un bien immobilier à Bordeaux (33)*

L'association a acquis un bien immobilier pour un montant de 3 900 000 €. Ce bien accueillera la nouvelle maison de Bordeaux destinée à l'hébergement et à la formation des jeunes, était auparavant en location.

*Signature d'une promesse d'achat sur un terrain à Bruz (35)*

L'association s'est engagée par promesse à l'acquisition d'un terrain à Bruz (8 515m<sup>2</sup> pour 628 407 €), afin de construire la nouvelle maison des compagnons de Rennes. Le dépôt de garantie est de 52 367 €. Cette promesse est à échéance du 31 mai 2024.

*Signature de quatre promesses d'achat sur des terrains à Brignais (69)*

L'association s'est engagée par promesses à l'acquisition de quatre terrains à Brignais (19 018 m<sup>2</sup> pour 1 036 304 €), afin de construire la nouvelle maison des compagnons de Lyon. Les dépôts de garantie sont d'un montant, soit 84 918 €. Cette promesse est à échéance du 31 juillet 2022.

**La réforme du financement de l'apprentissage**

La réforme du financement de l'apprentissage qui a débuté avec la rentrée 2019 est maintenant effective. Aujourd'hui, le financement de l'apprentissage est assuré par France Compétence via les Opérateurs de Compétence (OPCO).

A noter que la mise en place de ce dispositif a entraîné de gros retards dans le traitement des contrats les plus anciens et du paiement de leurs factures. Cela se traduit par une forte augmentation des créances avec un risque de non-recouvrement total ou partiel pour l'association.

**3. FAITS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

**La situation économique et internationale**

La situation économique engendrée en partie par l'épidémie de Covid et la situation internationale tendue ont entraîné une hausse des prix sur les matières premières et l'énergie qui n'est pas sans conséquence sur l'activité de l'association.

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation

**4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES****4.1. Le périmètre de l'association couvre les services et les établissements suivants :**

a) Les Régions de l'AOCDF :

BOURGOGNE	regroupant les prévôtés de	DIJON – AUXERRE – SAONE
FRANCHE - COMTE		
BRETAGNE	regroupant les prévôtés de	RENNES – BREST
CENTRE	regroupant les prévôtés de	TOURS LITRE – TOURS ST SYMPHORIEN – CEPOY
GRAND EST	regroupant les prévôtés de	STRASBOURG – NANCY – REIMS – MUIZON – TROYES
HAUTS DE FRANCE	regroupant la prévôté de	LILLE
ILE DE FRANCE	regroupant les prévôtés de	PARIS – EPONE – PANTIN – CHAMPS SUR MARNE
NORMANDIE	regroupant les prévôtés de	ROUEN – CAEN
NOUVELLE	regroupant les prévôtés de	BORDEAUX – PERIGUEUX – PAU – LAMOTHE –
AQUITAINE		LA ROCHELLE – ANGOULEME - POITIERS
OCCITANIE	regroupant les prévôtés de	NIMES – BAILLARGUES – TOULOUSE – ALBI –
		COLOMIERS - RODEZ
PACA	regroupant les prévôtés de	MARSEILLE – L'ARGENTIERE – CAGNES
PAYS DE LOIRE	regroupant les prévôtés de	ANGERS BAUMETTE – ANGERS COPERNIC –
		NANTES – CHOLET – LE MANS – SAUMUR
RHONE – ALPES	regroupant les prévôtés de	LYON – SAINT ETIENNE – GRENOBLE – ANNECY
AUVERGNE		VILLEFONTAINE

b) Le siège social de l'association

c) L'encyclopédie des métiers

d) La librairie du compagnonnage

e) Les comptes des Métiers

## 4.2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est :

Les comptes annuels 2021 ont été établis conformément aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
  - Indépendance des exercices ;
- a) La valeur réévaluée à fin 1983 pour les valeurs immobilisées correspondant aux immeubles : constructions, aménagements
- b) Les valeurs historiques pour les autres valeurs immobilisées et pour les autres postes du bilan.

## 4.3. Les autres points suivants sont signalés afin de permettre une bonne interprétation des comptes :

### a) Immobilisations

- 1) La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée prorata-temporis selon un rythme linéaire en fonction de la durée d'utilisation du bien :

- Structure porteuse BSP	30 ans
- Clos et couvert BCC	20 ans
- Agencements lourds AL	20 ans
- Lot technique LT	20 ans
- Agencements simples AS	10 ans
- Mobilier, matériels d'hébergement et de restauration	10 ans
- Matériel de formation	3,5, 8 ans
- Matériel informatique et matériel de transport	3 ans et 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Rachat de biens en crédit-bail : essentiellement	1 à 3 ans

Depuis le 1er janvier 2017, le Conseil d'orientation a validé une modification de la durée de certains amortissements :

- Structure porteuse BSP est passée de 50 ans à 30 ans
  - Clos et couverts BCC est passée de 35 ans à 20 ans
  - Agencements lourds AL est passée de 30 ans à 20 ans
- 2) Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition.

### b) Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût de revient et font l'objet pour l'Encyclopédie d'une dépréciation pour tenir compte des risques de non-commercialisation des ouvrages.

### c) Les créances

Pour les OPCO : application d'un taux de 100% pour toutes les créances supérieures à 2 ans et d'un taux de 50% pour les créances à échéance comprise entre 1 et 2 ans.

Pour les autres clients la méthode de provisionnement reste inchangée : 100% pour les créances antérieures à 1 an et 50% pour celles dont l'échéance est comprise entre 6 mois et un an.

### d) Les provisions pour risques et charges

Au 31/12/2021, les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir :

- ✓ Les risques sur les litiges prud'homaux pour 551 138 €,
- ✓ Le risque de forclusion de certaines factures à établir pour 703 171 €.
- ✓ Le risque lié au contrôle fiscal de 2018 pour 323 263 €.
- ✓ La charge future pour indemnités de départs à la retraite estimée conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R-01 en tenant compte :

- De la capitalisation des salaires (1%) et de l'indemnité à verser aux salariés selon les modalités prévues par la convention collective des organismes de formation appliquée par l'AOCDF,
- D'une table de mortalité (INSEE 2018),
- D'une actualisation des indemnités dues au moment du départ à la retraite par un taux tenant compte de l'inflation de 0.34% au 31/12/2020 et du turn-over du personnel sur les 3 derniers exercices.
- Du taux de charges patronales de 41%

Ont été exclus de ce calcul : les prévôts, les chargés de mission, les formateurs Maître de stage, les formateurs enseignement général.

Cet engagement s'élève à 1 249 704 € au 31 décembre 2021.

## e) Les subventions d'équipement :

### 1) Principe de reprise :

Le principe de reprise des subventions d'équipement appliqué par l'association depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996 est conforme aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018

Reçues pour le financement des constructions et des équipements, elles font l'objet d'une reprise déterminée par référence à la durée de vie des équipements concernés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996. Depuis 2006, elles ont été décomposées de la même façon que les immobilisations

### 2) Incidence sur la présentation des comptes :

Les résultats 2021 et 2020 présentés avant et après reprise des subventions d'équipement sont les suivants :

	2021	2020
Résultat de l'exercice avant Amortissement subvention équipement	5 749 499 €	104 163 €
Quote-part subvention rapportée au résultat	3 018 427 €	3 052 028 €
Résultat après amortissement des subventions d'équipement après IS	8 767 926 €	3 156 191 €

### 3) Principe de comptabilisation des subventions relatives aux immobilisations en cours :

Les subventions d'investissement attribuées sont comptabilisées en fonds propres au rythme de l'avancement du chantier figurent en immobilisations en cours.

### 4) Les subventions d'investissement reçues en 2021 :

En 2021, des subventions d'investissements ont été reçues sur les régions suivantes :

Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne, Centre, Occitanie, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire et Auvergne - Rhône-Alpes.

### 5) Obligations et conditions attachées aux subventions d'équipement :

Ces subventions peuvent être assorties d'obligations pour l'association qui sont pour l'essentielles suivantes :

**Pour l'immobilier :** Pendant 20 ans, ne pas modifier la destination de la réalisation – ne pas aliéner les locaux – ne pas confier la gestion à un tiers.

**Pour le mobilier :** Pendant 3 ans, maintien de la destination et de l'usage du bien.

## f) Les fonds dédiés

### 1) Fonds dédiés relatifs au fonctionnement

#### Principe :

Sont comptabilisés en fonds dédiés relatif au fonctionnement à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés ou partiellement utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, les donations et assurances-vie

Au 31/12/2021, les fonds dédiés de fonctionnement ont été dotés des assurances reçues sur l'exercice et de la part des mécénats fléchés reçus partiellement utilisés sur l'exercice pour un montant cumulé de 1 629 665 €

	Fonds dédiés au 01/01/2021	Utilisation 2021	Dotation 2021	Fonds dédiés au 31/12/2021
Fonds dédiés sur dons et legs	583 412 €	0 €	316 604 €	900 016 €
Fonds dédiés sur contribution financière (mécénat)	399 921 €	0 €	329 728 €	729 649 €
<b>Total</b>	<b>983 333 €</b>	<b>0 €</b>	<b>646 332 €</b>	<b>1 629 665 €</b>

#### *Nature de l'utilisation des fonds*

C'est le Conseil d'Administration qui décide de l'affectation des fonds dédiés sur dons et legs sans destination de la part du légataire ou donateur,

Les fonds dédiés sur contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé dotés en fonds dédiés financent en N+1, la poursuite des projets pour lesquels les contributions ont été attribuées à l'association.

#### **2) Fonds dédiés d'investissements pédagogiques**

Dans le cadre de la réforme du financement de l'apprentissage, le Conseil du Compagnonnage a décidé d'affecter un pourcentage de la facturation au financement des investissements pédagogiques.

Fonds dédiés au 01/01/2021	Utilisation 2021	Dotation 2021	Fonds dédiés au 31/12/2021
3 091 239 €	845 223 €	2 744 378 €	4 990 394 €

#### *Principe :*

La rémunération du « coût-contrat » comprend :

Les « charges de gestion administrative et les charges de production » :

- conception, réalisation des enseignements théoriques, évaluation des compétences acquises par les apprentis ;
- réalisation des missions d'accompagnement et de promotion de la mixité au sein des organismes de formation
- déploiement d'une démarche qualité pour satisfaire aux exigences liées au cadre de certification prévu.

Les charges d'amortissement annuelles pour les équipements et l'ingénierie pédagogiques si leur durée d'amortissement n'excède pas 3 ans.

#### *Mode de détermination de la dotation annuelle :*

- Coût contrat moyen 2021 : 7 567,25 €
  - Effectif apprentis 2021 : 9 903 apprentis
  - Taux de rupture contrat d'apprentissage constaté ces dernières années : 12,03%
  - Effectif apprentis avec incidence taux de rupture : 8 712 apprentis
  - Produits potentiels : 8 712 apprentis x 7 567,25 € = 65 925 K€
  - Taux de dotation retenu : 4% soit 1/3 du taux d'investissement constaté ces dernières années pour le renouvellement du matériel et outillage des apprentis (amortis sur 3 ans)
- Montant de la dotation au fonds dédiés à l'investissement pédagogique : 2 744 K€

#### *Nature des investissements objet du fonds :*

Ce sont les investissements destinés à :

- améliorer les plateaux techniques mis à disposition des apprentis,
- moderniser les ateliers des CFA,
- donner les moyens d'amplifier la recherche et le développement pédagogique



#### **4.4. Régime d'imposition :**

L'Association est sectorisée :

- En secteur lucratif pour ses activités de formation continue, Encyclopédie et Librairie. Ce secteur est soumis aux impôts commerciaux : TVA (sauf formation continue), Impôts sur les sociétés, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Cotisation Foncière des Entreprises et Taxe apprentissage.
- En secteur non lucratif pour ses autres activités dont l'apprentissage, le perfectionnement par le Tour de France. Ce secteur est assujéti à la taxe sur les salaires.

### **5. AUTRES INFORMATIONS**

#### **5.1. Legs en cours :**

Le règlement n°2018-06 pose le principe de comptabilisation suivant pour les legs et donations :

- A la date d'acceptation par le Conseil d'administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés à l'actif. Les éventuelles dettes sont quant à elles comptabilisées au passif.
- Comptabilisation en compte de produits et charges au fur et à mesure des encaissements et des décaissements liés à la cession des biens, même en l'absence de réalisation effective et définitive du leg.

L'annexe donne le détail des legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat.

D'autre part, le règlement ANC n°2018-06 préconise la mention dans les engagements hors bilan des legs et donations reçus par l'association entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de comptabilisation à l'actif des biens concernés : ils sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2021, ces engagements sont nuls.

#### **5.2 Contrôle fiscal**

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 à 2016 a eu lieu au cours de l'année 2018.

Trois points ont été signalés dans la proposition de rectification pour donner suite à la vérification de la comptabilité

- 1 – Des rejets de charges pour environ 70 K€, qui ont été réintégré fiscalement en 2019 sur la liasse fiscale établie en 2019.
- 2 – Un redressement sur la taxe de redevance télévisuelle pour 6 K€, qui a été payé en 2019.
- 3 – Un rappel de contribution à la formation professionnelle continue de 647 K€ (hors intérêt de retard).

L'association conteste le rappel de la contribution à la formation professionnelle : la procédure auprès du Tribunal Administratif est en cours.

Ce litige est provisionné dans les comptes annuels à hauteur de 323 263 €.

#### **5.3. Rémunération des dirigeants et cadres dirigeants :**

Les membres du Conseil des Compagnons, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel. La rémunération brute annuelle cumulée des 5 plus hautes rémunérations, conformément aux règles d'IDEAS, est de 437 567 € sur l'exercice 2021.

#### **5.4. – Valorisation du bénévolat**

Le bénévolat est pratiqué au sein de l'association : une procédure a été mise en place dans le courant de l'exercice afin de collecter les heures de chaque bénévole.

La base de calcul est la somme des heures déclarées par les bénévoles (hors compagnons et aspirant itinérants) corrections faites des valeurs exagérées (les déclarations d'heures supérieures à 900 h ont été ramenées à 86 h, qui représente la moyenne des heures de bénévolat déclarées).

Cette base est ensuite multipliée par le taux horaire moyen chargé des formateurs de l'association en 2020, soit 24,78 €.

Pour l'année 2021, l'association a comptabilisé 4 127 352 € représentant 166 530 heures de bénévolat.

#### **5.5. Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires perçus par le commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 s'élèvent à 130 350 € HT soit 156 420 € TTC au titre de sa mission légale.

#### **5.6 - Effectif salarial moyen**

Sur l'année 2021, la moyenne des salariés ETP est de 1 081 personnes.

**6. ENGAGEMENTS HORS BILAN****6.1. Crédit baux :**

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	résiduel
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	422 876	1 263 078	381 857	458 345	0.00	840 202	0
Immobilisations en cours							
<b>Total</b>	<b>422 876</b>	<b>1 263 078</b>	<b>381 857</b>	<b>458 345</b>	<b>0.00</b>	<b>840 202</b>	<b>0</b>

**6.2. Engagements hors bilan :**

ENGAGEMENTS RECUS	2021	2020
Legs en-cours	0 accepté	0 accepté
Bail emphytéotique	140 546	140 546
Bail à construction	41 390	41 390
Bail à longue durée	5 122	5 122
Bail commercial	94 255	94 255
Cautions et avals	6 104	6 104
<b>TOTAL</b>	<b>287 417</b>	<b>287 417</b>

ENGAGEMENTS DONNES	2021	2020
Effets escomptés non échus	0	0
Promesses d'acquisition foncière	1 664 711	0
Bail emphytéotique	83 006	83 006
Bail à construction	102 671	102 671
Bail à longue durée	0	0
Bail commercial	42 000	42 000
Hypothèque	0	0
Nantissement	3 115 000	3 115 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 007 388</b>	<b>3 342 677</b>

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	générosité du public	Total	générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons,legs et mécénat				
Dons manuels	1 192 881 €	1 192 881 €	1 365 514 €	1 365 514 €
Legs,donations et assurances vie	316 604 €	316 604 €	583 412 €	583 412 €
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	124 837 125 €		101 428 815 €	
<b>3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC</b>	4 414 119 €		4 935 459 €	
<b>4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	2 470 385 €		1 607 143 €	
<b>5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>133 231 114 €</b>	<b>1 509 485 €</b>	<b>109 920 343 €</b>	<b>1 948 926 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme ,	89 971 064 €	1 213 878 €	72 452 561 €	1 495 449 €
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France,				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme,				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
<b>2-FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	89 770 €	89 770 €	84 480 €	84 480 €
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	24 896 €		161 412 €	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT (*)</b>	14 919 292 €	205 836 €	17 923 180 €	368 997 €
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	16 319 707 €		12 682 883 €	
<b>5-IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	-252 253 €			
<b>6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	3 390 711 €	646 333 €	3 459 637 €	
<b>TOTAL</b>	<b>124 463 188 €</b>	<b>2 155 817 €</b>	<b>106 764 153 €</b>	<b>1 948 926 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>8 767 926 €</b>	<b>-646 333 €</b>	<b>3 156 190 €</b>	<b>- €</b>

B- CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	générosité du public	Total	générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	4 127 352 €	4 127 352 €		
Prestation en nature				
Dons en nature	175 106 €	175 106 €	268 654 €	268 654 €
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestation en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>4 302 458 €</b>	<b>4 302 458 €</b>	<b>268 654 €</b>	<b>268 654 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	175 106 €	175 106 €	268 654 €	268 654 €
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	4 127 352 €	4 127 352 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 302 458 €</b>	<b>4 302 458 €</b>	<b>268 654 €</b>	<b>268 654 €</b>

(\*) : Les frais de fonctionnement en 2021 (14 919 292 €) ont baissé par rapport à 2020 (17 923 180 €).

En effet, le périmètre des coûts de gestion du CER en 2020 englobait les provisions pour indemnités de départ à la retraite et les fonds dédiés.

En 2021,, ces deux éléments ne sont plus rattachés aux frais de gestion, mais aux charges directes.

## **INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

Le compte de résultat par origine et destination est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018.

L'article 432-2 du règlement précité fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte de résultat par origine et destination, qui précise notamment l'affectation des produits et charges liée à la générosité du public.

Les règles d'affectation des produits et charges liées à la générosité du public sont reprises dans le paragraphe « INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES ».

### **COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES**

En euros

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 213 878</b>	<b>1 495 449</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>1 509 485</b>	<b>1 948 926</b>
1.1 Réalisées en France	1 213 878	1 495 449	1.1 Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 213 878	1 495 449	- Dons manuels,	533 599	1 096 860
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	316 604	583 412
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	659 282	268 654
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>89 770</b>	<b>84 480</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	89 770	84 480			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>205 836</b>	<b>368 997</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 509 485</b>	<b>1 948 926</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 509 485</b>	<b>1 948 926</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION</b>			<b>2 - REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>646 333</b>		<b>3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
EXCEDEMENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>1 509 485</b>	<b>1 948 926</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 509 485</b>	<b>1 948 926</b>
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public; (-) investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	316 604	583 412
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	316 604	583 412
<b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>	<b>RESSOURCE DE L'EXERCICE</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1-CONTRIBUTION VOLONTAIRE LIEE A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 333 310</b>	<b>268 654</b>
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>205 958</b>	<b>268 654</b>	Bénévolat	4 127 352	
Réalisées en France	205 958	268 654	Prestation en nature (compétence)	30 852	
Réalisées à l'étranger			Dons en nature	175 106	268 654
<b>2-CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DES FONDS</b>					
3-CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 127 352				
<b>TOTAL</b>	<b>4 333 310</b>	<b>268 654</b>		<b>4 333 310</b>	<b>268 654</b>

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	399 921	31 523
(-) utilisation	0	0
(+) report	329 728	368 398
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	729 649	399 921

## **INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI - RESSOURCES**

### **Le principe d'établissement**

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

- **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,

- La formation : Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes.
- L'hôtellerie : Les maisons de Compagnons assurent l'hébergement, la restauration, et l'accompagnement des jeunes placés sous la responsabilité du prévôt, et d'une maîtresse de maison, ce sont des lieux d'ouverture et de partage. Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.
- Les métiers : le devenir des métiers est un véritable observatoire qui a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel pour garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers.
- La librairie : Fondée en 1951, la Librairie du compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers ainsi que les hommes et les femmes de métier. Plus de 9 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

- **Les clefs de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

- **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres a notamment reposé sur notre analyse et les précisions apportées par le règlement comptable précité.

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des dons en numéraire,
- Des dons en nature,
- Des legs en numéraire,
- Des legs en nature.
- 

- **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant :

Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche de fonds.

## Méthodologie du Compte Emplois Ressources

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales

Il s'agit du total des charges duquel on a soustrait les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds

- Frais de recherche de fonds

Il s'agit du salaire et frais accessoires du service Mécénat et des charges indirectes liées à la recherche de fonds.

- Frais de fonctionnement

Il s'agit des charges liées à l'organisme de formation, des charges immobilières et des charges de gestion.

Charges de l'organisme de formation : Celles-ci sont calculées à partir de l'entité siège avec un organigramme des services distinguant les services opérationnels, des services fonctionnels.

Charges Immobilières : Loyer, entretien et Amortissement : ces charges sont réparties en fonction de l'usage des surfaces : Atelier, Salle de cours, salle à manger, hébergement et bureaux. Ici seuls les bureaux sont retenus pour le calcul des frais de fonctionnement.

Charges de Gestion : Salaires, frais de siège dans ces charges seuls les salaires Opérationnels sont retenus. Les salaires opérationnels et les frais de siège sont retraités.

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public

Ils sont composés des dons et legs, ainsi que du mécénat sans contrepartie

La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Autres fonds privés

Ceux-ci sont uniquement composés du Mécénat avec contrepartie

- Subventions et autres concours publics

Il s'agit ici des Subventions des Conseils Régionaux ou des subventions Européennes.

- Autres produits

Ils sont constitués des produits autres que ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, et des subventions et autres concours publics.

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Augmentations	
			Acquisitions courant
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	815 913		40 559
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>815 913</b>		<b>40 559</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	2 683 217		1 484 993
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre	48 167 219		29 641
- Constructions sur sol d'autrui	86 384		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	134 232 455		5 350 816
Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 751 048		2 393 672
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	151 667		8 200
- Matériel de bureau et mobilier informatique	13 991 218		751 584
- Emballages récupérables et divers	1 656 574		
Immobilisations corporelles en cours	7 087 656		10 399 943
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>233 807 437</b>		<b>20 418 850</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 756 037		229 608
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>2 756 037</b>		<b>229 608</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>237 379 386</b>		<b>20 689 017</b>

	Diminutions		Valeur d'origine
	Virements courant 2021		
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			856 472
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			<b>856 472</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains		60 980	4 107 230
<b>Constructions :</b>			
- Sur sol propre		801 654	47 395 206
- Sur sol d'autrui			86 384
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		2 145 140	137 438 131
Installations techniques, matériel et outillage industrie		525 112	27 619 609
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements et amgt divers			
- Matériel de transport			159 867
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		80 446	14 662 356
- Emballages récupérables et divers			1 656 574
Immobilisations corporelles en cours	4 242 438		13 245 161
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>4 242 438</b>	<b>3 613 332</b>	<b>246 370 517</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		400 460	2 585 185
<i>Total immobilisations financières</i>		<b>400 460</b>	<b>2 585 185</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 242 438</b>	<b>4 013 792</b>	<b>249 812 174</b>

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	647 270	47 763		695 034
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>647 270</b>	<b>47 763</b>		<b>695 034</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre	33 648 099	1 081 617	730 302	33 999 414
- Constructions sur sol d'autrui	81 133	1 872		83 005
- Inst générales, agcemnts et améngmt des cor	69 821 351	4 858 166	1 656 016	73 023 502
Installations techniques, matériel et outillage in	20 613 651	1 553 661	496 790	21 670 523
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén.				
- Matériel de transport	143 121	5 303		148 424
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 773 226	720 372	80 139	12 413 459
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>136 080 581</b>	<b>8 220 992</b>	<b>2 963 246</b>	<b>141 338 327</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>136 727 852</b>	<b>8 268 755</b>	<b>2 963 246</b>	<b>142 033 361</b>

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des cor							
Inst techniques, matériels et outillages							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobi							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## A - DETAIL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021

NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT	TOTAL
BREVETS, CONCESSIONS		40 559
- AQUITAINE	2 388	
- ILE DE FRANCE	3 840	
- HAUT DE France	12 500	
- PAYS DE LA LOIRE	12 231	
- RHONE ALPES	9 600	
TERRAINS		1 484 993
- ALSACE	978 280	
- AQUITAINE	390 000	
- CHAMPAGNE	116 713	
CONSTRUCTIONS		5 380 458
- ALSACE	190 270	
- AQUITAINE	11 979	
- BOURGOGNE	3 567 426	
- BRETAGNE	4 502	
- CENTRE	59 664	
- CHAMPAGNE	102 341	
- ILE DE FRANCE	44 227	
- LANGUEDOC	12 256	
- MIDI	156 583	
- HAUT DE France	69 054	
- NORMANDIE	117 496	
- PACA	350 305	
- PAYS DE LA LOIRE	658 740	
- POITOU	4 454	
- RHONE ALPES	31 158	
EQUIPEMENTS TECHNIQUES		2 393 672
- ALSACE	130 368	
- AQUITAINE	303 410	
- BOURGOGNE	228 386	
- BRETAGNE	27 262	
- CENTRE	79 144	
- CHAMPAGNE	137 095	
- ILE DE FRANCE	120 266	
- LANGUEDOC	120 358	
- MIDI	365 166	
- HAUTS DE FRANCE	238 704	
- NORMANDIE	95 982	
- PACA	46 073	
- PAYS DE LA LOIRE	290 064	
- POITOU	85 035	
- RHONE ALPES	126 360	
MATERIEL DE FORMATION		277 079
- AQUITAINE	3 302	
- BOURGOGNE	20 256	
- BRETAGNE	34 005	
- CHAMPAGNE	19 801	
- ILE DE FRANCE	19 294	
- LANGUEDOC	44 189	
- MIDI	15 597	
- NORMANDIE	59 450	
- PACA	2 309	
- PAYS DE LA LOIRE	52 634	
- POITOU	3 512	
- RHONE ALPES	2 729	
SOUS-TOTAL		9 576 761



REPORT		9 576 761
MATERIEL D'HEBERGEMENT		5 772
- CENTRE	1 154	
- CHAMPAGNE	1 154	
- ILE DE FRANCE	1 154	
- HAUTS DE FRANCE	1 154	
- POITOU	1 154	
MATERIEL DE TRANSPORT		8 200
- PAYS DE LA LOIRE	8 200	
MATERIEL INFORMATIQUE		339 620
- ALSACE	16 249	
- AQUITAINE	9 432	
- BOURGOGNE	7 459	
- BRETAGNE	3 163	
- CENTRE	40 041	
- CHAMPAGNE	54 367	
- ILE DE FRANCE	56 739	
- LANGUEDOC	5 471	
- LIBRAIRIE		
- MIDI	17 972	
- HAUTS DE FRANCE	6 926	
- NORMANDIE	9 235	
- PACA	9 318	
- PAYS DE LA LOIRE	10 833	
- POITOU	6 565	
- RHONE ALPES	36 209	
- SIEGE	49 641	
MOBILIER		82 511
- AQUITAINE	8 891	
- BOURGOGNE	17 107	
- BRETAGNE	509	
- CENTRE	559	
- CHAMPAGNE	998	
- ILE DE FRANCE	4 250	
- LANGUEDOC	41 438	
- MIDI	4 517	
- PAYS DE LA LOIRE	4 242	
MOBILIER HEBERGEMENT		24 899
- AQUITAINE	5 879	
- ILE DE FRANCE	17 306	
- PAYS DE LA LOIRE	1 715	
MOBILIER RESTAURATION		21 702
- MIDI	4 459	
- NORMANDIE	5 604	
- PAYS DE LA LOIRE	11 639	
IMMOBILISATIONS EN-COURS		10 399 943
- ALSACE	1 564 137	
- AQUITAINE	5 660 304	
- BOURGOGNE	59 296	
- BRETAGNE	8 383	
- CENTRE	311 411	
- CHAMPAGNE	80 335	
- ILE DE FRANCE	164 971	
- LANGUEDOC	1 021 332	
- MIDI	124 778	
- HAUTS DE FRANCE	431 377	
- NORMANDIE	318 928	
- PACA	48 759	
- PAYS DE LA LOIRE	105 841	
- RHONE ALPES	500 092	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>		<b>20 459 409</b>
Dont : immobilisations en cours au 31.12.20		2 824 471

## ACTIF

## A - DETAIL DES SORTIES DE L'EXERCICE 2021

NATURE	VALEUR D'ACQUI- SION	VALEUR AMORTIE	VALEUR NETTE	VALEUR DE CESSION	VALEUR DE REPRISE
Terrains					
- ILE DE France	60 980		60 980	60 980	
Total	60 980		60 980	60 980	
Constructions					
- ILE DE France	801 653	730 302	71 351	71 351	0
Total	801 653	730 302	71 351	71 351	0
Installations Techniques					
- ILE DE France	2 122 504	1 638 898	483 606	2 608 401	2 124 796
- PAYS DE LA LOIRE	12 621	9 141	3 480		-3 480
- RHONE ALPES	10 016	7 977	2 039		-2 039
Total	2 145 140,35	1 656 015,55	489 125	2 608 401	2 119 277
Matériel de Formation					
- ALSACE	42 979	39 127	3 852	1 500	-2 352
- ILE DE France	389 326	380 107	9 220	9 220	0
- HAUT DE FRANCE	52 265	47 002	5 263	6 200	937
- MIDI	5 064	2 239	2 825		-2 825
- PAYS DE LA LOIRE	30 693	24 542	6 152	999	-5 153
- RHONE ALPES	4 784	3 773	1 011		-1 011
Total	525 111,98	496 789,62	28 322	17 919	-10 403
Matériel de Bureau et Informatique					
- ILE DE France	78 136	78 088	48	48	0
- PAYS DE LA LOIRE	2 310	2 051	258		-258
Total	80 445,70	80 138,92	307	48	-259
<b>TOTAL DES REPRISES REGIONS</b>	<b>3 613 331</b>	<b>2 963 246</b>	<b>650 084</b>	<b>2 758 699</b>	<b>2 108 615</b>
- ENCYCLOPEDIE					
- SIEGE					
- LIBRAIRIE					
<b>TOTAL DES REPRISES</b>	<b>3 613 331</b>	<b>2 963 246,46</b>	<b>650 084</b>	<b>2 758 699</b>	<b>2 108 615</b>

TABLEAU COMPARE DES STOCKS PAR REGION

	AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
ALSACE	99 681	82 405
AQUITAINE	61 464	73 152
BOURGOGNE	60 452	30 146
BRETAGNE	72 392	67 910
CENTRE	81 927	58 216
CHAMPAGNE	91 654	42 926
ILE DE FRANCE	64 270	64 270
LANGUEDOC	28 290	36 621
MIDI	76 363	67 751
HAUTS DE FRANCE	68 559	49 194
NORMANDIE	29 599	32 091
PACA	141 082	145 457
PAYS DE LOIRE	100 216	105 856
POITOU	30 773	10 353
RHONE ALPES	95 920	109 220
<b>TOTAL</b>	<b>1 102 642</b>	<b>975 569</b>
ENCYCLOPEDIE	1 529 230	1 529 230
LIBRAIRIE	97 059	163 702
SIEGE	92 044	150 836
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 820 975</b>	<b>2 819 337</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION ENCYCLOPEDIE ET DIVERS	-1 529 230	-1 529 230
PROVISION POUR DEPRECIATION LIBRAIRIE		-50 134
<b>TOTAL</b>	<b>1 291 745</b>	<b>1 239 973</b>

TABLEAU COMPARE DES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

REGION	AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
ALSACE	14 964	13 764
AQUITAINE	15 410	13 100
BOURGOGNE	18 833	18 100
BRETAGNE	45 141	36 989
CENTRE	65 527	47 507
CHAMPAGNE	6 064	6 064
ILE DE FRANCE	73 339	14 614
LANGUEDOC	22 083	22 083
MIDI	21 888	20 255
HAUTS DE FRANCE	38 783	38 930
NORMANDIE	42 645	37 549
PACA	87 201	74 736
PAYS DE LOIRE	25 194	24 540
POITOU	29 204	29 204
RHONE ALPES	79 753	23 233
<b>TOTAL</b>	<b>586 030</b>	<b>420 671</b>
ENCYCLOPEDIE		
LIBRAIRIE	11 981	11 781
SIEGE	58 023	58 023
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>656 035</b>	<b>490 476</b>

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	2 228	2 228		2 100
Autres immobilisations financières	2 582 957	704 112	1 878 845	2 753 937
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>2 585 185</i>	<i>706 340</i>	<i>1 878 845</i>	<i>2 756 037</i>
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux	17 023 954	17 023 954		9 496 443
Autres créances clients	37 731 506	37 731 506		28 250 983
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	59 570	59 570		112 930
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 248	64 248		19 880
Impôts sur les bénéfices	1 082 005	1 082 005		829 752
Taxe sur la valeur ajoutée	497	497		2 908
Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 816	28 816		95 599
Divers				
Groupe et associés (2)	81 957			72 269
Débiteurs divers	10 231 673	10 313 630		11 768 239
<i>Total actif circulant</i>	<i>66 304 227</i>	<i>66 304 227</i>		<i>50 649 003</i>
Charges constatées d'avance	514 475	514 475		478 685
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>69 403 886</b>	<b>67 525 041</b>	<b>1 878 845</b>	<b>53 883 724</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	19 466 291	4 175 648	9 362 897	5 927 747	15 974 715
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 593 957	5 593 957			4 992 935
Fournisseurs et comptes rattachés	9 261 083	9 261 083			7 563 282
Personnel et comptes rattachés	2 391 773	2 391 773			2 357 156
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 927 124	3 927 124			3 491 246
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	2 078	2 078			102
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	10 682 695	10 682 695			10 266 206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 661 738	2 661 738			331 519
Groupe et associés (2)	39 381	39 381			46 116
Autres dettes	3 648 877	3 648 877			3 276 928
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	8 232 910	8 232 910			5 326 412
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>65 907 908</b>	<b>50 617 264</b>	<b>9 362 897</b>	<b>5 927 747</b>	<b>53 626 617</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					



**PROVISIONS**

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges	1 508 568	1 319 578			1 250 573	1 577 572
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>1 508 568</i>	<i>1 319 578</i>			<i>1 250 573</i>	<i>1 577 572</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 276 426	45 183			71 906	1 249 704
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 276 426</i>	<i>45 183</i>			<i>71 906</i>	<i>1 249 704</i>
Autres provisions pour risques et charges						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 784 994</b>	<b>1 364 761</b>			<b>1 322 479</b>	<b>2 827 276</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	100 000					100 000
Sur stocks et en-cours	1 579 364				50 134	1 529 230
Sur comptes clients	6 316 011	6 686 191			868 882	12 133 321
Autres provisions dépréciations						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>7 995 375</b>	<b>6 686 191</b>			<b>919 016</b>	<b>13 762 550</b>
	<b>10 780 370</b>	<b>8 050 952</b>			<b>2 241 495</b>	<b>16 589 826</b>
		Dont dotations et reprises d'exploitation	8 050 952		2 241 495	
		Dont dotations et reprises financières				
		Dont dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

**FONDS REPORTES & FONDS DEDIES**

Nature des fonds dédiés	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Fonds reportés sur dons et legs	583 412	316 604				900 016
<b>Total des fonds reportés</b>	<b>583 412</b>	<b>316 604</b>	-	-	-	<b>900 016</b>
Fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public	399 921	329 728				729 649
Fonds dédiés au financement d'investissement pédagogique	3 091 239	2 744 378	845 223			4 990 394
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>3 491 160</b>	<b>3 074 106</b>	<b>845 223</b>	-	-	<b>5 720 043</b>
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>4 074 572</b>	<b>3 390 710</b>	<b>845 223</b>	-	-	<b>6 620 059</b>

Aux 845 223 € repris dans le compte de résultat en 2021, il convient de signaler que 579 465 € ont été affectés sur des achats d'immobilisations qui seront repris en résultat sur les exercices 2022 et 2023, au rythme des amortissements.  
En 2021, la somme totale consacrée au matériel pédagogique est de 1 424 688€.

  
 Le présent document a servi de  
 support matériel à la rédaction  
 du rapport qui précède.

## VARIATION DES FONDS PROPRES

	Au 01-01-2021	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice		Application NPC		Au 31-12-2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Reprise	Dotation	Débit	Crédit	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	17 850 135					14 732 248		3 117 887
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Ecart de réévaluation	18 207 163							18 207 163
Réserves statutaire							383 305	383 305
Réserves	27 233 020						10 392 535	37 625 237
Report à nouveau	- 10 476 299	3 156 191					3 956 408	3 363 700
Excédent ou déficit de l'exercice	3 156 190	- 3 156 191		8 767 926				8 767 926
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	36 025 002				464 939			35 560 063
Provisions réglementées								-
<b>TOTAL</b>	<b>91 995 212</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 767 926</b>	<b>464 939</b>	<b>14 732 248</b>	<b>14 732 248</b>	<b>100 297 882</b>


  
 Le présent document a servi de  
 support matériel à la rédaction  
 du rapport qui précède.

## PASSIF

## TABLEAU DE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS PAR DES CAPITAUX PROPRES

## A - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

ORGANISMES	TOTAUX AU 01.01.21	REGULARISATION OU CORRECTION	SUBVENTIONS OBTENUES 2021	TOTAUX AU 31.12.21
- ALSACE	4 924 801		1 279 153	6 203 954
- AQUITAINE	3 701 218		404 816	4 106 035
- BOURGOGNE	5 024 940		361 642	5 386 581
- BRETAGNE	2 630 308		15 900	2 646 208
- CENTRE	9 941 512		36 092	9 977 604
- CHAMPAGNE	5 677 059		126 012	5 803 071
- ILE DE FRANCE	8 962 266	828 140		8 134 126
- LANGUEDOC	4 739 350			4 739 350
- MIDI PYRENEES	4 697 093		14 139	4 711 232
- HAUT DE France	4 705 114		169 168	4 874 282
- NORMANDIE	1 750 681		110 075	1 860 756
- PACA	3 126 034			3 126 034
- PAYS DE LOIRE	12 012 459		44 591	12 057 050
- POITOU	1 149 092		34 690	1 183 782
- RHONE ALPES	5 982 066		2 799	5 984 866
- SIEGE	1 566 548			1 566 548
Subventions totalement amorties antérieures à 2007 (concerne obj SU depuis 07)				
Subventions régularisées passage IFRS				
Subventions d'équipement rapportées aux réserves				
<b>Total des subventions d'équipement</b>	<b>80 590 541</b>	<b>828 140</b>	<b>2 599 078</b>	<b>82 361 478</b>

## B - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AMORTIES

Subventions d'équipement amortissables				
- Amortissement calculé au 01.01.20	43 999 655	782 550	3 018 427	46 235 532
- Amortissement de l'exercice				
- Régularisation passage IFRS	565 884			565 884
<b>Total des subventions d'équipement amorties</b>	<b>44 565 538</b>	<b>782 550</b>	<b>3 018 427</b>	<b>46 801 415</b>

## C - SUBVENTION D'EQUIPEMENT (Valeur Nette)

Valeur nette des subventions d'équipement	36 025 002	45 590	-419 349	35 560 063
---	------------	--------	----------	------------

  
 Le présent document a servi de  
 support matériel à la rédaction  
 du rapport qui précède.



TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES EMPRUNTS

A - CAPITAL

	TOTAL D'ORIGINE	REMBOURSEMENT AU 01/01/2021	REMBOURSEMENT 2021	REMBOURSEMENT AU 31/12/2021	RESTE DU AU 31/12/2021
CDC	1 810 789,42	1 508 689,52	92 991,27	1 601 680,79	209 108,63
CAF	50 500,00	41 000,00	6 500,00	47 500,00	3 000,00
BNP	10 500 000,00	3 128 001,36	1 113 854,33	4 241 855,69	6 258 144,31
GIC	722 150,99	612 273,72	35 124,47	647 398,19	74 752,80
BFCC	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE	6 500 000,00	2 308 378,76	839 550,96	3 147 929,72	3 352 070,28
CAISSE D'EPARGNE	6 065 000,00	195 381,92	386 929,42	582 311,34	5 482 688,66
CREDIT AGRICOLE	4 287 600,00	-	201 073,23	201 073,23	4 086 526,77
<b>TOTAL</b>	<b>29 936 040,41 €</b>	<b>7 793 725,28 €</b>	<b>2 676 023,68 €</b>	<b>10 469 748,96 €</b>	<b>19 466 291,45 €</b>

B - INTERETS ET FRAIS

CDC	1 648 909,77	1 635 597,28	6 193,05	1 641 790,33	7 119,44
CAF	-	-	-	-	-
BNP	1 247 555,66	740 922,60	101 359,33	842 281,93	405 273,73
GIC	69 651,45	68 053,81	645,88	68 699,69	951,76
BFCC	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE	93 239,44	38 380,46	17 627,23	56 007,69	37 231,75
CAISSE D'EPARGNE	218 050,40	14 178,10	19 168,15	33 346,25	184 704,15
CREDIT AGRICOLE	221 129,81	-	29 137,71	29 137,71	191 992,10
<b>TOTAL</b>	<b>3 498 536,53 €</b>	<b>2 497 132,25 €</b>	<b>174 131,35 €</b>	<b>2 671 263,60 €</b>	<b>827 272,93 €</b>

C - CAPITAL + INTERETS + FRAIS

CDC	3 459 699,19	3 144 286,80	99 184,32	3 243 471,12	216 228,07
CAF	50 500,00	41 000,00	6 500,00	47 500,00	3 000,00
BNP	11 747 555,66	3 868 923,96	1 215 213,66	5 084 137,62	6 663 418,03
GIC	791 802,44	680 327,53	35 770,35	716 097,88	75 704,56
BFCC	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE	6 593 239,44	2 346 759,22	857 178,19	3 203 937,41	3 389 302,03
CAISSE D'EPARGNE	6 283 050,40	209 560,02	406 097,57	615 657,59	5 667 392,81
CREDIT AGRICOLE	4 508 729,81	-	230 210,94	230 210,94	4 278 518,87
<b>TOTAL</b>	<b>33 434 576,94 €</b>	<b>10 290 857,53 €</b>	<b>2 850 155,03 €</b>	<b>13 141 012,56 €</b>	<b>20 293 564,37 €</b>

D - CHARGES D'INTERETS POUR L'EXERCICE

	Charges constatées d'av.		Courus et non payés		CHARGES DE L'EXERCICE
	début exercice	fin exercice	Début exerc pror	Fin exercice prora	
CDC	-	-	2 753,39	2 067,86	5 507,52
CAF	-	-	-	-	-
BNP	-	-	12 282,09	4 012,28	93 089,52
GIC	-	-	125,90	99,49	619,47
BFCC	-	-	-	-	-
SOCIETE GENERALE	-	-	8 232,40	6 288,04	15 682,87
CAISSE D'EPARGNE	-	-	2 489,40	1 276,06	17 954,81
CREDIT AGRICOLE	-	-	-	1 357,10	30 494,81
<b>TOTAL</b>	- €	- €	<b>25 883,18 €</b>	<b>15 100,83 €</b>	<b>163 349,00 €</b>

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2021


  
 Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2020	CHARGES	REEL 2021
<b>41 719 404</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>46 681 812</b>
28 590 696	Appointements bruts	31 784 090
476 865	Indemnités	969 714
152 185	. Avantages en nature	151 040
43 536	. Indemnités de licenciement	94 550
11 222	. Indemnités de départ à la retraite	15 466
202 012	. Indemnités diverses	638 190
67 910	. Primes de transport	70 469
280 557	Congés à payer	- 499
10 256 952	Charges sociales	11 657 199
5 521 539	. Sécurité Sociale personnel	6 526 992
345 156	. Sécurité Sociale Élèves - Bénévoles	219 974
141 821	. Mutuelle salariés	117 256
1 615 156	. Retraite	1 868 175
244 440	. Prévoyance	268 018
1 204 840	. Chômage	1 340 345
147 874	. Médecine du travail	167 004
172 311	. Comité d'entreprise (incluant part employeur des carnets repas)	191 504
734 605	. Formation professionnelle	814 319
129 212	. Logement	143 612
135 399	Charges sociales Congés Payés	- 4 671
1 978 708	Taxes sur les salaires	2 274 760
227	Frais divers de personnel	1 218
-	CICE	-
<b>20 926 763</b>	<b>CONSOMMATIONS NETTES</b>	<b>29 840 493</b>
3 022 228	Vivres	3 698 095
2 999 102	. Alimentation	3 688 627
18 334	. Consommation Foyer	14 389
6 953	. Vins fins	4 605
- 2 160	. Variation stocks alimentation et vins fins	- 9 525
7 404 017	Prestations sous-traitées	10 833 393
3 400	. Mandat co-traitance de formation	17 905
2 912 746	. Stages de formation	4 265 772
188 208	. Pension restauration	128 820
1 058 408	. Sous traitance externe restauration	1 615 309
2 457 028	. Sous traitance externe hébergement	3 674 167
506 508	. Blanchissage hébergement restauration	652 737
230 950	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	426 432
44 770	. Frais d'hygiène et de laboratoires	52 252
2 000	. Travaux photos	
3 343 241	Énergie - Fluides	4 565 719
3 389	. Variation stock combustibles	- 924
67 808	. Combustibles	92 087
1 330 395	. Électricité	1 858 720
483 159	. Eau	506 518
1 010 468	. Gaz	1 499 277
174 617	. Chauffage urbain	224 912
273 406	. Essence - Huile - Gas-oil	385 129
5 196 332	Petit matériel et fournitures pour formation	7 762 237
- 19 431	. Variation stock fournitures et matières de formation	- 153 832
4 713 539	. Fournitures et matières formation	7 335 581
- 28 355	. Variation stocks attributs compagnonniques	- 75 536
37 898	. Attributs compagnonniques	668
108 787	. Variation stocks librairie et encyclopédie	82 271
250 512	. Librairie	297 267
-	. Encyclopédie	
133 383	. Culture et bibliothèque	124 746

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2021

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2020	CHARGES	REEL 2021
<b>1 960 945</b>	Petit matériel et fournitures diverses	<b>2 981 049</b>
- 7 510	. Variation stock produits d'entretien	7 805
411 808	. Produits d'entretien	438 376
6 046	. Variation stock petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	4 319
977 973	. Petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	1 855 839
1 189	. Variation stock linge de maison	- 245
42 372	. Linge de maison	93 722
-	. Achat de reliure	
2 735	. Variation stock fournitures de bureau et imprimés	14
408 881	. Fournitures de bureau et imprimés	547 965
117 452	. Pharmacie - Frais médicaux	33 255
<b>15 933 434</b>	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>16 768 814</b>
4 643 158	Sous traitance externe	4 725 338
-	. Sous traitance externe restauration	-
-	. Sous traitance externe hébergement	-
4 155	. Blanchissage hébergement restauration	7 132
2 871 010	. Sous traitance générale	2 635 516
1 269 003	. Sous traitance nettoyage	1 679 931
51 268	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	-
447 722	. Sous traitance formation plan de formation (salariés)	402 759
7 220 249	Locations immobilières - mobilières et charges locatives	7 099 900
4 420 352	. Immeubles	4 269 480
591 146	. Charges locatives	412 354
1 388 028	. Matériel équipements	1 595 573
818 138	. Matériel de transport	820 152
2 585	. Crédit bail équipements	2 340
-	. Crédit bail véhicules	-
2 200 810	Entretien et réparations	2 603 480
1 564 209	. Locaux et installations	1 920 443
539 783	. Matériel	562 329
13 833	. Matériel informatique	25 133
82 985	. Véhicules	95 575
1 170 560	Maintenance	1 455 583
694 319	. Maintenance locaux	871 288
215 374	. Maintenance matériel	253 486
237 463	. Maintenance informatique	308 857
23 404	. Maintenance véhicules	21 952
563 327	Assurances	645 082
14 453	. Assurances sur bâtiments incendie et autres	38 077
345 278	. Assurances responsabilité civile	406 015
201 132	. Assurances automobiles	198 981
2 465	. Assurances matériel	2 009
-	. Assurances des stagiaires	-
99 605	Frais de documentations - Étude et Séminaires	131 227
20 177	Fêtes compagnonniques	108 204
15 547	Frais liés aux assises	-
<b>6 739 241</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>7 476 196</b>
556 195	Honoraires	548 319
27	. Commissions et courtages	-
556 168	. Honoraires divers	548 319
-	. Formation bénévolat	-
-	Personnel inter Région	-
1 342 442	Personnel intérimaire	1 780 536,15
33 074	Personnel prêt avec convention	191 835
1 121 299	Information - Publications - Expositions - Salons	916 901
2 064 935	Transports et déplacements	2 203 345
304 576	. Transports sur achats - Ventes - Frais routage	263 991
14 352	. Déménagements de site	41 874
924 280	. Voyages et déplacements	1 176 736
310 781	. Voyages et déplacements apprentis	88 585
10 432	. Essence - Huile - Gas-oil	20 772
500 515	. Missions et réceptions	611 386



## COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2021

REEL 2020	CHARGES	REEL 2021
1 362 105	Frais postaux et télécommunications	1 468 451
309 833	. Affranchissement	300 242
796 042	. Téléphone	897 781
256 230	. Réseau informatique	270 428
59 299	Frais de banque	98 882
18 801	Frais actes et contentieux	24 038
19 977	Frais de recrutement de personnel	91 739,54
161 113	Cotisations et dons divers	152 149,24
<b>1 261 593</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>1 520 065,94</b>
940 928	Taxe foncière et d'habitation	1 088 396
205 005	Taxe professionnelle	198 412
50 665	Formation continue	92 646
64 994	Taxes diverses	140 612
<b>2 474 484</b>	<b>AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 018 127,31</b>
27 523	Redevances Concessions Droits d'auteurs et de reproduction	33 890
-	Participation aux frais de siège	-
12 451	Pertes sur créances irrécouvrables de l'exercice	7 159
98 253	Pertes sur créances irrécouvrables exercices antérieurs	58 054
2 098 458	Bourses aux jeunes	530 729
91 050	Bourses aux formateurs	121 350
146 749	Charges diverses - Cotisations liées à la vie statutaire / maison de l'outil	266 945
<b>151 538</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>163 647</b>
151 290	Intérêts des emprunts et dettes	163 349
248	Intérêts sur comptes bancaires	298
-	Intérêts sur prêt interne	-
<b>16 142 521</b>	<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>19 710 417</b>
7 999 962	Dotations des amortissements des immobilisations	8 268 755
1 241 417	Dotations aux provisions pour risques et charges exploitatio	1 319 578
1 276 426	Dotations aux provisions pour départ à la retraite	45 183
	Dotations aux provisions sur immobilisations encours	
100 000	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	
2 065 078	Dotations aux provisions pour dépréciation sur créances douteuses	6 686 191
3 459 638	Report fonds dédiés - investissement matériel pédagogique	2 744 378
	Report fonds dédiés - dons et mécénat	646 333
<b>105 348 976</b>	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>123 179 572</b>
<b>1 415 177</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 535 868</b>
1 413 685	Charges exceptionnelles (voir annexe)	553 917
1 492	Valeur nette des immobilisations cédées	981 951
-	<b>IMPOTS</b>	- <b>252 253</b>
-	Impôts	- 252 253
<b>106 764 153</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 463 188</b>

## COMpte DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2021

REEL 2020	PRODUITS	REEL 2021
<b>69 956 256</b>	<b>PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION</b>	<b>82 874 338</b>
65 363 437	Participation stages de formation	78 460 219
-	Remboursement frais de stages jeunes	
-	Ministère du travail	
-	Ministère commerce artisanat	
-	Ministère éducation nationale	14 292
-	Ministère équipement	
-	Taxe d'apprentissage	68
6 669	Subventions et indemnités régionales	
468 370	Subventions de fonctionnement CFA régional	
-	Indemnités régionales déplacement CFA	74 478
209 439	Subventions régionales qualité	
29 102	Subventions départementales	14 125
150	Subventions communales	41 150
463 834	Subventions européennes	78 448
-	Subventions fonds social européen	
120 522	Subventions organismes divers pour la formation	155 824
-	Subventions 0.10% recherche	
3 000	Subvention CNASEA	486
2 684 213	Subventions organismes divers hors formation	3 250 898
600 728	Subventions caisse allocations familiales	784 349
6 793	Subventions et remboursements plan formation interne	-
<b>28 209 897</b>	<b>PARTICIPATIONS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT</b>	<b>33 063 155</b>
19 845 513	Hébergement	21 965 108
-	Indemnités régionales hébergement CFA	-
8 345 885	Restauration	11 082 433
-	Indemnités régionales repas CFA	-
18 499	Foyer	15 614
-	<b>PRODUCTION DE L'ENCYCLOPEDIE</b>	-
-	Ventes de l'encyclopédie	-
	. Variation des produits facturés d'avance	-
	En cours au début de l'exercice	
	En cours en fin d'exercice	
-	. Variation des stocks de produits finis	-
	Stocks au début de l'exercice	
	Stocks en fin d'exercice	
-	. Autres produits finis encyclopédie	-
-	<b>VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (P.O.)</b>	-

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2021



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2020	PRODUITS	REEL 2021
<b>6 493 925</b>	<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES</b>	<b>7 609 259</b>
226 847	Remboursement librairie - encyclopédie	289 232
25 024	Abonnement et ventes journal - Reliure journal	3 464
112 801	Remboursement logement par le personnel	105 843
50 856	Remboursement repas par le personnel	72 273
192 997	Remboursement salaires et charges	129 300
-	Mise à disposition salles et équipements	-
1 503 426	Autres produits annexes - remboursements fournitures d'imprimés	1 840 804
408 202	Cotisations des corporations	406 195
108 689	Remboursements attributs compagnonniques	313 806
16 717	Participations frais de colloques	14 769
49 735	Participation vie sociale	21 154
80 262	Participation aux frais des fêtes compagnonniques	54 036
116 273	Remboursement fournitures de cours	116 025
1 096 860	Dons Manuels	533 599
268 654	Mécénats	659 282
583 412	Legs	316 604
480	Remboursement travaux PO	67 058
1 474 325	Remboursement caisse outils	2 348 987
148 116	Remboursements frais divers	254 532
30 249	Cessions de déchets	62 296
<b>256 645</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>227 161</b>
<b>35 384</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>36 235</b>
-	Produits financiers	980
-	Produits financiers sur prêt interne	
35 384	Autres produits financiers	35 255
<b>1 350 498</b>	<b>CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE</b>	<b>3 086 729</b>
-	Production d'immobilisation de la Région à elle-même	
62 572	Reprises aux provisions pour risque et charges	1 300 708
-	Reprises sur provisions départ à la retraite	71 906
-	Reprises sur provisions entretien	
357 122	Reprises sur provisions immobilisations en cours	
930 804	Reprises de provisions sur créances	868 893
	Utilisation fonds dédiés investissement pédagogique	845 223
<b>106 302 604</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>126 896 877</b>
<b>3 617 739</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 334 237</b>
543 270	Produits exceptionnels (voir annexe)	557 112
3 052 028	Q.P. de subvention équipement rapportée au résultat	3 018 427
22 442	Produits de cession des immobilisations	2 758 699
-	Transfert charges exceptionnelles	
<b>109 920 343</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>133 231 114</b>
<b>106 764 153</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 463 188</b>
<b>3 156 190</b>	<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>8 767 926</b>

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS</b>		
Montant perçu au titre d'assurances vies	316 604,00 €	583 412,00 €
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations' selon art 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	316 604,00 €	583 412,00 €
<b>SOLDE</b>	- €	- €